



ÉGLISE de LIÈGE

99^e année • n°6 • Novembre-Décembre • November-Dezember 2021

Mot de l'Évêque

A-Dieu, Aloys !

Wort des Bischofs

Adieu, Aloys



Photo : © Diocèse de Liège



A-Dieu, Aloys !

.....

Chers Frères et Sœurs,

Le décès de notre évêque émérite Mgr Aloys Jousten nous a bouleversés, tant cette mort brutale était inattendue. Aloys avait passé une semaine passionnante à Budapest dans le cadre du Congrès eucharistique international, en présidant la délégation belge. Il avait étonné chacun par son entrain et son endurance physique. Il a véritablement marqué de son empreinte de bonté le groupe belge qu'il présidait. Ce fut son chant du cygne. À son retour, il a participé à l'inauguration de la rénovation de la cathédrale le 16 septembre : il a assisté avec joie, à mes côtés, à la séance d'hommage adressé aux travailleurs des entreprises et aux autorités publiques, et a admiré le spectacle qui précédait l'ouverture du nouveau portail. Il était en pleine forme, ce jeudi ; il mourait le lundi suivant, lors de l'excursion annuelle de ses copains de classe de rhétorique à Cologne, où il dut être hospitalisé. Il est mort en route, lui qui marchait si volontiers et si allègrement. Ce fut un choc pour nous tous. Cela jette une lumière nouvelle sur sa vie, qui fut un continuel apostolat, une vie donnée aux autres dans la joie.

Comme évêque émérite, il n'a pas arrêté de s'engager. Il m'a accueilli chaleureusement en 2013 pour lui succéder et il m'a initié aux principaux dossiers en cours dans le diocèse. Il m'a offert

ses services, là où il pouvait être utile, sans s'imposer. Ainsi il a assumé, pour la Conférence épiscopale de Belgique, la tâche d'évêque référendaire pour Caritas, Justice et paix, Entraide et Fraternité, et Pax Christi. Je lui ai succédé dans ces tâches quatre ans plus tard. Il a assuré de nombreuses célébrations de confirmations dans le diocèse et il a participé en mon nom à différentes cérémonies officielles. Il s'est occupé du suivi de personnes consacrées et a assuré la direction de la Société auxiliaire des missions (SAM). Il a profité de son éméritat pour faire un voyage en Inde. Comme il résidait dans un appar-



tement faisant partie de l'abbaye des bénédictines de Liège, il était en première ligne pour y célébrer, spécialement en période de COVID. Il a officié aussi occasionnellement dans d'autres églises, comme à la cathédrale, à Val-Dieu et dans des paroisses qui lui demandaient une célébration. Il a prêché différentes retraites, y compris aux séminaristes. Il a présidé l'an dernier la neuvaine de S.-Gilles à Liège. Il a visité inlassablement les prêtres ou les diacres malades et hospitalisés. Il faisait partie de l'équipe des visiteurs de prêtres malades ou âgés. Il était parfois le premier à me communiquer les nouvelles d'un prêtre souffrant. Il se tenait au courant des évolutions de l'Église universelle et m'envoyait régulièrement par e-mail un article de fond sur un sujet d'actualité.

Depuis son décès d'innombrables témoignages me sont parvenus de la part de personnes qui l'ont connu ou rencontré à un moment de leur vie. Ainsi de nombreuses tranches de vie, peu connues, sont apparues à la lumière, et j'en rends grâce au Seigneur. Tout le vécu de l'épiscopat de M^{gr} Jousten est revenu à la surface, ces derniers jours. Je souligne d'abord la constitution systématique des Unités pastorales, avec l'abbé Alphonse Borras, vicaire général. C'était une initiative de grande envergure, qui touchait toutes les paroisses et qui induisait une gouvernance plus collégiale des communautés chrétiennes. Cela demandait d'être présent sur le terrain pour instruire et convaincre. Cela demandait un suivi qui a été assuré par le Chantier Paroisses.

Ensuite, il a regroupé les engagements sociaux du diocèse dans le cadre du vicariat Évangile et vie, sous la direction de l'abbé Baudouin Charpentier, car il voulait que l'engagement des chrétiens se fasse dans un va-et-vient entre l'évangile et le vécu. Depuis longtemps, Aloys Jousten s'était engagé dans la Commission Justice et paix, qu'il a contribué à fonder en Belgique. Il est resté fidèle à cet engagement, nourri par sa thèse de doctorat, consacrée à la justice sociale dans la gestion des entreprises. Il a ainsi continué à promouvoir la justice, ici et ailleurs. Il rencontrait volontiers les gens et leur parlait facilement. Il était proche des pauvres et des souffrants. Il était fidèle aux rendez-vous de la Communauté juive de Liège, qui lui a manifesté sa reconnaissance. De même les musulmans de Liège lui rendent un vibrant hommage. Il aimait rencontrer les jeunes et leur a adressé différents messages.

Voilà une vie bien remplie au service du Seigneur ! Même si sa fin est brutale, nous sommes dans l'action de grâce à son sujet et nous remercions le Seigneur de nous avoir donné un pasteur selon son cœur ! Le 2 novembre, nous ne fêterons plus son anniversaire, mais sa mémoire. Comme me l'écrit la Communauté juive : « Que son âme repose en paix et qu'auprès du Seigneur, où il siège maintenant, il nous protège et étende sur nous ses ailes protectrices ». Mille mercis, Aloys !

*† Jean-Pierre Debrille,
votre évêque*

Adieu, Aloys !

.....
Liebe Brüder und Schwestern,

Der Tod unseres emeritierten Bischofs Mgr Aloys Jousten hat uns tief getroffen, war dieser plötzliche Tod doch so unerwartet. Aloys hatte im Rahmen des Internationalen Eucharistischen Kongresses als Vorsitzender der belgischen Delegation eine begeisternde Woche in Budapest verbracht. Er hatte alle mit seinem Enthusiasmus und seiner körperlichen Ausdauer überrascht. Seine Güte beeindruckte die von ihm geleitete belgische Gruppe. Es war sein Schwanengesang. Nach seiner Rückkehr nahm er noch am 16. September an der Einweihungsfeier der Kathedrale nach den Renovierungsarbeiten teil: Er nahm mit Freude an meiner Seite an der akademischen Sitzung zu Ehren der Arbeiter der Unternehmen und der öffentlichen Behörden teil und bewunderte das der Eröffnung des neuen Portals vorangegangene Schauspiel. Er war an diesem Donnerstag in großartiger Form. Er verstarb am folgenden Montag, während des jährlichen Ausflugs seiner Abiturientenklasse nach Köln, wo er ins Krankenhaus eingeliefert werden musste. Er, der so bereitwillig und freudig unterwegs war, verstarb auf dem Weg. Es war ein Schock für uns alle. Dies wirft ein neues Licht auf sein Leben, das ein fortwährendes Apostolat war, ein Leben, das er den Anderen mit Freude schenkte.

Als emeritierter Bischof hat er sich weiterhin engagiert. Er empfing mich 2013 herzlich als sein Nachfolger und weihte

mich in die wichtigsten aktuellen Themen der Diözese ein. Er bot mir seine Dienste an, wo er nützlich sein konnte, ohne sich aufzudrängen. So übernahm er für die belgische Bischofskonferenz die Aufgabe des Referendarbischofs für Caritas, die Kommission Gerechtigkeit und Frieden (Justice et Paix), Miteinander Teilen und Pax Christi. Vier Jahre später übernahm ich diese Aufgaben von ihm. Er hat zahlreiche Firmungen im Bistum durchgeführt und in meinem Namen an verschiedenen offiziellen Zeremonien teilgenommen. Er kümmerte sich um die Begleitung der geweihten Personen und leitete die Hilfsorganisation für die Missionen (SAM). Er nutzte seinen Emeritat, um eine Reise nach Indien zu unternehmen. Da er in einer Wohnung der Benediktinerinnenabtei von Lüttich residierte, war er gerade in Zeiten von COVID an vorderster Front, um dort Gottesdienste abzuhalten. Gelegentlich hatte er auch in anderen Kirchen Messen gelesen, wie der Kathedrale, der Abtei von Val-Dieu und in Pfarreien, die ihn um einen Gottesdienst baten. Er leitete verschiedene Einkehrtage, unter anderem mit Seminaristen. Im vergangenen Jahr leitete er die Novene von Saint-Gilles in Lüttich. Er besuchte unermüdlich kranke und hospitalisierte Priester oder Diakone. Er gehörte zum Krankenbesuchsteam für kranke und betagte Priester. Manchmal war er der Erste, der mir von einem kranken Priester erzählte. Er hielt sich über die Entwicklungen in der Universalkir-



che auf dem Laufenden und schickte mir regelmäßig per Mail Artikel zu aktuellen Zeitthemen.

Seit seinem Ableben habe ich unzählige Zeugnisse von Menschen erhalten, die ihn gekannt oder irgendwann in ihrem Leben getroffen haben. So kamen viele weniger bekannte Facetten seines Lebens ans Licht, für die ich dem Herrn danke. Alle Erlebnisse des Episkopats von Bischof Jousten sind in den letzten Tagen wieder zum Vorschein gekommen. Ich möchte zunächst den systematischen Aufbau der Pfarrverbände mit Generalvikar Alphonse Borrás hervorheben. Es war eine groß angelegte Initiative, die alle Pfarreien berührte und zu einer kollegialeren Führung der christlichen Gemeinden führte. Dies erforderte viel Aufklärungs- und Überzeugungsarbeit vor Ort. Dazu gehörte auch eine Begleitung, die vom Diözesandienst *Baustelle Pfarren* sichergestellt wurde.

Dann gruppierte er das soziale Engagement der Diözese im Rahmen des Vikariats *Evangelium und Leben unter der Leitung* von Bischofsvikar Baudouin Charpentier neu, weil er wollte, dass das Engagement der Christen im Dialog zwischen *Evangelium und Leben* geschieht. Aloys Jousten war lange Zeit in der Kommission für Gerechtigkeit und Frieden tätig, die er in Belgien mitbegründete. Diesem Engagement blieb er, genährt durch seine Doktorarbeit, die sich der sozialen Gerechtigkeit in der Unternehmensführung widmete, treu. So setzte er sich weiterhin, hier und anderswo, für Gerechtigkeit ein. Er freute sich, Menschen zu treffen und kam leicht mit ihnen ins Gespräch. Er war den Armen und Leidenden nahe. Er war den Treffen der Jüdischen Gemeinde Lüttich treu, die ihm ihren Dank aussprach. Ebenso zollen ihm die Moslems von Lüttich einen lebhaften Tribut. Er traf gerne junge Leute und schickte ihnen verschiedene Botschaften.

Dies war ein geschäftiges Leben im Dienst des Herrn! Auch wenn sein Ende abrupt kam, danken wir dafür, und wir danken dem Herrn, dass er uns einen Hirten nach seinem Herzen geschenkt hat! Am 2. November feiern wir nicht mehr seinen Geburtstag, sondern sein Andenken. Wie mir die Jüdische Gemeinde schrieb: "Möge seine Seele in Frieden ruhen und beim Herrn, wo er jetzt sitzt, möge er uns beschützen und seine schützenden Flügel über uns ausbreiten." Tausend Dank, Aloys!

*† Jean-Pierre Debrille,
Ihr Bischof*

Novembre – November 2021

1 ^{er}	Cathédrale, 11h	Célébration de Toussaint Messe télévisée
2	Cathédrale, 10h	Messe des défunts
6	Collégiale St-Jacques, Anvers, 11h	Célébration dominicale
	Collégiale St-Jacques, Anvers, 14h30	Conférence : « Histoire de l'Église »
7	Thimister, 10h30	400 ans de l'église Saint-Antoine, inaugu- ration après travaux et Confirmations
11	Wavreumont, 9h30	Journée rencontre pour les personnes séparées-divorcées-remariées
	Séminaire, 15h	Rencontre avec les catéchumènes
	Mont Saint-Martin, 18h	Célébration d'ouverture <i>Venite Adoremus</i>
13	Aywaille, 15h	Ordination diaconale de Guillaume Giroul
14	Alleur-Awans, 10h30	Confirmations
	Banneux, 15h	Célébration de la Journée Mondiale des Pauvres
15	Liège, Cathédrale, 11h	Te Deum à l'occasion de la fête du Roi
18	Malines, 11h30	Conférence épiscopale
19	Liège, 9h30	Conseil épiscopal
20	Namur, 9h30	AG Conseil interdiocésain des laïcs (CIL)
	Herve, 17h30	Confirmations
21	Chapelle de Moresnet, 10h30	Célébration de clôture <i>Venite Adoremus</i>
22	Liège, 15h	CA asbl évêché
23	Brialmont, 9h30	Conseil presbytéral
25	Bois-Seigneur-Isaac	Journée Orientations Médias
28	Cathédrale, 10h	Célébration de l'Avent
30	Bruxelles, 18h	AG Be Pax

Décembre – Dezember 2021

2	Liège, 9h30	Conseil épiscopal
3	Luxembourg, 10h30	Rencontre des évêques de l'Euregio
9	Malines, 11h30	Conférence épiscopale
14	Bruxelles, 10h	AG Caritas international
	Liège, 17h	Rencontre Fondation Saint-Lambert
16	Résidence épiscopale, 15h	Réception de Noël
17	Liège, 9h30	AG asbl évêché
	Liège, 10h30	Conseil épiscopal
19	Horion-Hozémont, 15h	Pèlerinage de Noël
23	Liège, HELMo, 10h	Célébration de Noël
24	Liège, Cathédrale, 24h	Messe de Minuit
25	Liège, Cathédrale, 10h	Messe solennelle de Noël

Fabriques d'église

I. La nouvelle équipe du Service des Fabriques d'église au complet !

.....

Depuis le début de cette année 2021, notre service a été renouvelé et complété par l'arrivée de nouveaux renforts. C'est le moment de vous présenter l'ensemble de l'équipe.

Nos fabriques de la Communauté germanophone sont accueillies et servies par Sandrine KEVER qui est parfaite

bilingue et qui assure aussi le secrétariat de l'ensemble de l'équipe.

Vincent PALMIERI s'occupe par ailleurs pour une moitié de son temps du Service aux ASBL, sous la responsabilité de l'économiste diocésain Vincent PHILIPPART.



De gauche à droite : Philippe LAMALLE, Directeur du Service, Florence PAULY, Anouk STEVENS, Michel MERTENS, Sandrine KEVER et Vincent PALMIERI.

La plupart de nos collaborateurs travaillent à temps partiel pour le service des fabriques d'église ; il est donc préférable de s'adresser à nous via le numéro général 04/223.42.12 et l'adresse courriel générique service.fabriques@evechedeliège.be. Nous vous recommandons l'usage de cette adresse. Les adresses individuelles sont bien entendu toujours opérationnelles et utiles dans le suivi d'un dos-

sier en particulier, mais leur gestion dépend des présences individuelles, contrairement à l'adresse générique qui est gérée quotidiennement et par l'ensemble du service.

Nos bureaux sont accessibles par le 25, rue de l'évêché à 4000 Liège, qui est notre adresse postale à privilégier.

II. La difficile gestion du patrimoine mobilier et immobilier

.....

Au-delà de la gestion des biens affectés au culte (église, presbytère et chapelle), la plupart de nos fabriques

possèdent du patrimoine mobilier ou immobilier, suite à des dons et des legs. Il leur revient de gérer ces

biens en personnes diligentes et prudentes pour assurer un revenu à la fabrique. En tant qu'organisme public, la fabrique est en outre contrainte à respecter des règles légales strictes et les circulaires de la région wallonne applicables aux pouvoirs locaux. Elle ne peut donc pas agir en toute liberté.

Si ces avoirs sont le résultat de l'accumulation de bonis de comptes annuels, ce n'est pas à proprement parler du patrimoine de la fabrique, mais une « réserve » provenant de l'addition de revenus. Dans ce cas assez rare, ces avoirs pourront être destinés à des dépenses d'entretien des biens de la fabrique, biens de culte ou pas.

Mais, dans la grande majorité des situations où une fabrique possède du patrimoine, c'est grâce à des donations ou legs faits à son profit au cours des années. Lorsque ces opérations d'apport de patrimoine ont été réalisées avec charge de fondation (les messes fondées) ou autres charges, la fabrique est bien entendu tenue de respecter cette volonté et de maintenir un capital suffisant qui génère un revenu pour couvrir ces charges.

Périodiquement (tous les 5 à 10 ans), notre service procède à la révision des fondations afin de faire correspondre ces obligations à la réalité des taux d'intérêt sur placement mobilier.

A propos des placements mobiliers

Vu le niveau actuel des taux d'intérêt, il n'existe quasiment plus de placement à rendement fixe sans risque, tel qu'autorisé, qui rapporte de l'intérêt. Dans certains cas extrêmes, il coûte même maintenant de placer son argent (taux négatif sur gros montants, frais de compte...). Les comptes d'épargne ont un intérêt égal à zéro. Restent encore dans l'une ou l'autre banque des comptes à terme ou des bons de caisse à longue durée et à rendement famélique (exemple : 5 ans à 0,05 % brut). Il ne peut pourtant pas être question de déroger à la règle de prudence des placements (rappelé chaque année dans la circulaire du ministre des pouvoirs locaux) et de faire des placements comportant le moindre risque (bourse, fonds de placement, sicav, ou autres instruments financiers, etc.). Nous ne pouvons que vous inciter à la patience et à attendre le retour de meilleures conditions en vérifiant cependant à ne pas payer pour garder son argent. En cas d'avoirs suffisants, c'est peut-être le moment de songer à placer en biens immeubles. Notons aussi que certaines fabriques se sont lancées dans un processus de fusion de fabriques et que le regroupement des patrimoines devrait permettre une meilleure gestion ou à tout le moins un meilleur rendement.

A propos des opérations immobiliers

Une fabrique a la capacité de décider d'acheter ou de vendre des biens immobiliers, sous plusieurs réserves :

- Comme écrit plus haut, cela ne doit pas servir à financer les dépenses aux biens de culte ;
- Il faut respecter les fondations éventuelles, quitte à reporter la charge de fondation d'un bien sur un autre ;
- Il y a des règles strictes de tutelle de l'Evêque et du Gouverneur sans lesquelles les opérations sur biens immobiliers ne seront pas valables.

Nonobstant ces réserves, il peut être judicieux d'analyser son patrimoine et de prendre des décisions en vue d'un meilleur rendement en revenus immobiliers. Notre Service est à votre disposition pour en discuter, prendre avis et, de toute façon, est le passage obligé dans l'exercice de la tutelle.

Les questions pratiques les plus courantes sont par exemple : des terres louées en bail à ferme sont difficiles à gérer ou sont d'un faible rendement par rapport à une situation urbanistique qui a pu changer : peut-on les vendre ? De vieilles maisons coûtent en entretien ou en gros travaux : ne faudrait-il pas en céder pour en valoriser une en particulier ? Le presby-

tère occupé ou non par un desservant devient vétuste : ne faudrait-il pas entamer une rénovation ?

Pour rappel, le décret wallon du 13 mars 2014 (modifiant le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation) encadre toutes les opérations immobilières des fabriques d'église, à savoir les ventes, acquisitions, échanges, baux emphytéotiques, baux à ferme, baux de plus de 9 ans, etc. La fabrique est soumise à une tutelle générale d'annulation avec transmission obligatoire des pièces. Pour les opérations au-dessus de 10.000 euros, c'est le Gouverneur qui est l'autorité décisionnelle (avec un avis obligatoire de l'Evêché). En dessous de ce montant, c'est l'Evêché. Pour respecter l'intérêt général, le dossier doit être accompagné obligatoirement de plusieurs prescrits dont les principaux sont : une décision motivée et formelle de la fabrique, une expertise récente de la valeur vénale, une procédure de publicité pour faire jouer la concurrence au profit de la fabrique.

Si votre fabrique réfléchit à ce type d'opération, le mieux est d'en parler avec nos services afin de vous aider à en cerner l'intérêt et, en cas d'avis positif de principe de notre part, de vous aider à monter un dossier qui passera l'étape ultime de la tutelle du Gouverneur. Une documentation plus complète est à votre disposition sur simple demande.

III. Aux Fabriques sinistrées par les inondations de juillet

.....

Suite aux terribles inondations du mois de juillet qui ont frappé nos vallées de l'Ourthe-Vesdre-Ambève, plusieurs fabriques ont subi des dégâts importants à leurs bâtiments de culte, à leurs biens mobiliers, leurs archives, presbytères ou autres propriétés. Les fabriciens concernés, aidés par des bénévoles et des équipes du diocèse en charge du patrimoine, du CIPAR, ont aidé les uns au nettoyage, les autres à l'évaluation des dommages et les aides diverses. Grâce au courtier Adesio, de nombreuses fabriques ont aussi pu orienter leur futur.

Restera à connaître précisément le montant des dégâts, à être sûr de la hauteur des interventions des assureurs, à avoir des devis, à faire des choix dans les décisions de rénovation ou malheureusement parfois d'abandon de certains biens. En effet, la réflexion sur l'avenir de certains lieux de culte ne pourra pas être absente en cette triste occasion.

Bien que certaines ont été motivées par l'urgence, toutes les dépenses devront être basées sur des décisions en bonne et due forme, avec adaptation et approbation de modifications budgétaires (tant en recettes qu'en dépenses) et application des règles de marché public.

Le travail à venir est donc énorme

Que ces fabriques soient certaines de notre aide et de celle des services de l'évêché en la matière pour éviter de faire de mauvais choix ou de rencontrer des difficultés financières ou de refus de dépenses pour des raisons légales. L'équipe du « brainstorming – objectif 2020 – avenir des églises » est aussi sur la brèche pour discuter avec les Unités pastorales concernées et pour négocier avec les communes qui pourraient être appelées pour des dotations extraordinaires.

Contacts spécifiques pour les fabriques sinistrées :

Service Fabriques d'église :

Philippe Lamalle, 04/230.31.63,
philippe.lamalle@evechedeliege.be

Cellule Objectif 2020 :

Brigitte Guillaume, 04/220.53.66,
brainstorming.eglises@evechedeliege.be

Courage à toutes et à tous pour ces renaissances !

Philippe Lamalle

Utilisation de la nouvelle traduction du missel romain

.....

A partir du premier dimanche de l'Avent 2021, les différents diocèses de la francophonie utiliseront une nouvelle traduction du Missel Romain : il sera donc en usage dès les messes dominicales anticipées du samedi 27 novembre et celles du dimanche 28 novembre 2021.

Une période de transition est prévue pour tenir compte des problèmes de diffusion que certains pays pourraient connaître. C'est pourquoi, en rigueur de terme, l'utilisation de cette nouvelle traduction ne deviendra obligatoire qu'au premier dimanche de l'Avent 2022. Cependant, au plan pastoral, il faut savoir que, dès l'Avent de cette année, nombre de fidèles auront devant les yeux cette nouvelle traduction que les différentes formes de missel des fidèles auront déjà adoptées. De plus, la CIPL va mettre largement à la disposition de tous des dépliants où les fidèles trouveront les réponses de l'assemblée qui ont été modifiées. Il est donc recommandé d'utiliser le nouveau texte du Missel dès le premier dimanche de cet Avent 2021.

Nous attirons l'attention sur le fait qu'il ne s'agit pas d'une réforme du missel ni d'un « nouveau missel ». Il s'agit d'une révision de la traduction

française de la 3ème édition typique de 2002 (après celles de 1970 et de 1975). Ce vaste chantier de traduction a été lancé pour l'Eglise universelle le 28 mars 2001 par l'Instruction Liturgiam autenticam. Le Pape Benoit XVI y demandait de revoir les différentes traductions du lectionnaire et du missel romain issus du Concile Vatican II. Depuis 2014, nous disposons de la nouvelle traduction des lectionnaires. C'est maintenant le tour de la nouvelle traduction du Missel.

Vous trouverez ce missel dans les librairies religieuses dès le 2 novembre 2021.



I. Nominations pastorales

.....

- L'abbé **André DAWANCE** est nommé prêtre auxiliaire au service du doyenné de Haute-Meuse.
- Madame **Sophie DECHARNEUX** est nommée à mi-temps, en qualité de Project manager (chef de projet) au service de numérisation du Centre Interdiocésain, pour coordonner la mise en œuvre de la base de données de l'Église catholique en Belgique.
- Monsieur **Marc DELTOUR** est nommé, pour un nouveau mandat de deux ans, Adjoint au Vicariat de l'Éducation chrétienne et de l'Enseignement.
- Le professeur **Henri DERROITTE** est nommé Responsable diocésain pour la consultation synodale dans le diocèse de Liège.
- Le Père **Félicien ILUNGA**, cism est nommé, pour un stage probatoire d'un an, vicaire dans l'UP Notre-Dame des Sources – Chaudfontaine-Trooz.
- Madame **Marie-Paule FORTHOMME** est nommée, pour un mandat de trois ans, coordinatrice pastorale, avec Monsieur Henri Wuidar, pour l'Unité pastorale de Spa. Ils sont assistés par Monsieur l'abbé Vital Nlandu en qualité de prêtre-référent en conformité avec le canon 517 § 2.
- Madame **Sandrine KEVER** est nommée collaboratrice au Service de tutelle sur les fabriques d'église.
- Monsieur **Cédric LECRUBIER** est nommé animateur pastoral au sein du Service diocésain des Jeunes (SDJ).
- Monsieur **Vincent PALMIERI** est nommé collaborateur auprès du Service de tutelle sur les fabriques d'église et auprès du Service de la Commission ASBL.
- L'abbé **Tharcisse SAMBOY**, originaire du diocèse de Luiza (RDC), est nommé pour un stage probatoire d'un an, vicaire de l'UP-Condroz. En bonne entente avec le curé de cette UP et à la demande de la coordinatrice de l'UP Marchin-Modave, il rendra également des services dans l'UP voisine de Marchin-Modave, surtout en cas d'incapacité des ministres du culte de cette UP.
- Madame **Anne SCHOUMAKERS** est nommée, pour un stage probatoire d'un an, assistante paroissiale dans l'Unité pastorale Lierneux – Clochers de Lienne.

- Madame **Corinne VAN HAUWERMEIREN**, docteure en histoire de l'art et archéologie et restauratrice d'œuvres d'art, rejoint le Service des affaires patrimoniales pour une durée de six mois. Sa mission principale sera d'aider les paroisses sinistrées par les inondations du mois de juillet.
- Monsieur **Henri WUIDAR** est nommé, pour un mandat de trois ans, coordinateur pastoral, avec Madame Marie-Paule Forthomme, pour l'Unité pastorale de Spa. Ils sont assistés par Monsieur l'abbé Vital Nlandu en qualité de prêtre-référent en conformité avec le canon 517 § 2.

II. Nominations dans les équipes diocésaines

.....

1. Équipe du Chantier paroisses – Vicariat général

Erratum : un oubli s'est glissé dans la liste des membres du Chantier paroisses : Madame Fina Keifens fait partie des membres de l'Équipe du Chantier paroisses.

2. Service des Affaires patrimoniales – Vicariat général

A. Commission vicariale d'Art sacré

Président : Yves Charlier

Modérateur : Emmanuel Vanderheyden

Membres : Alexandre Alvarez, Pierre Bricteux, Marylène Crépin, Christian Dury, Pierre Hennet (secrétaire), Pierre-Yves Kairis, Pierre Kokot, Philippe Lamalle, Julien Maquet, Pierre Paquet, Thibaut Roblain, Christelle Schoonbroodt et Michel Teheux.

B. Commission vicariale pour les orgues

Président : Yves Charlier

Modératrice : Anne Froidebise

Membres : Éric Mairlot, Jean-Christophe Michallek, Fabien Moulaert, Joëlle Sauvenière, Marc Steffens, Pierre Thimus, Edward Vanmarsenille, Patrick Wilwerth, Olivier Windels, Ghislain Zeevaert.



3. Service santé des acteurs pastoraux – Vicariat de l’accompagnement des acteurs pastoraux

Madame Céline Mathieu rejoint l’équipe du Service santé des acteurs pastoraux comme membre.

4. Pastorale Universitaire et de l’Enseignement Supérieur – LOGOS – Vicariat Chemins de Foi et Formations chrétiennes

Le Comité de coordination de la pastorale Logos, chargée de la pastorale du monde universitaire et étudiant à Liège, est constitué de trois frères dominicains et deux membres de la Fraternité laïque dominicaine de Liège : Frère Chuyên Pierre Pham O.P., Frère Jean-Bertrand Madragule Badi O.P., Frère Philippe Henne O.P., Madame Dominique Olivier et Monsieur Pierre-Paul Boulanger.

III. Départs et remerciements

.....

Madame Sabine Dubois arrête sa mission au sein de l’Équipe du Service Diocésain des Jeunes. Monseigneur Delville la remercie pour son engagement pastoral auprès des jeunes et lui souhaite beaucoup de bonheur dans ses nouvelles fonctions.

IV. Extrait décret épiscopal

.....

(Extrait, la version complète est disponible sur le site internet du diocèse)

L’Unité pastorale Lierneux sera dorénavant dénommée « **Unité Pastorale Lierneux – Clochers de Lienne** ».

Notre évêque invite les communautés concernées à poursuivre leur effort de rapprochement, d’intégration et d’unité afin d’assumer ensemble les tâches et les services liés à l’annonce de l’Évangile. Il invite également les communautés locales à devenir des lieux de résonance de l’Amour du Christ.

Abbé Joseph COLLIGNON

.....



L'abbé Joseph Collignon, né à Liège le 7 janvier 1935 et ordonné prêtre le 6 juillet 1964 à Liège, est décédé à Liège ce 23 août 2021.

« Après ses études de séminaire, Joseph a été nommé vicaire à Jemeppe. En 1973, il est devenu curé à Flémalle-Haute ; et en 1989, curé du Thier-à-Liège et à Vottem. Il a terminé son ministère en 2014 en devenant prêtre auxiliaire dans l'Unité pastorale Liège-Nord. Durant son ministère, Joseph s'est engagé dans la JOC, au Patro, chez les Scouts, dans les Équipes populaires, dans la Saint-Vincent-de-Paul et dans les célébrations auprès des personnes âgées dans les maisons de repos. Il assurait régulièrement une aide personnelle aux réfugiés d'origine africaine, sans distinction d'origine ou de religion. Il apportait partout son sourire et sa gentillesse.

Joseph a donné le meilleur de lui-même dans son ministère de prêtre en paroisse, en particulier par sa fidélité dans la foi. Il avait un grand souci de participation des laïcs. Il vivait son ministère avec beaucoup de zèle et de conviction. Merci, Joseph ! »

*† Jean-Pierre Delville,
évêque de Liège*

Abbé Robi KOHNENMERGEN

.....



L'abbé Robi Kohnenmergen, ancien curé à Raeren, né le 3 février 1939, ordonné prêtre le 4 juillet 1965, est décédé le 10 septembre 2021, au centre de soins palliatifs à Moresnet.

Pastor i.R. Robi Kohnenmergen, ehemaliger Pfarrer von Raeren, geboren am 3. Februar 1939 in Vielsalm, zum Priester geweiht am 4. Juli 1965, ist am 10. September im Palliativzentrum in Moresnet verstorben.

„Er begann sein priesterliches Leben als Kaplan in Raeren. Am 30. November 1976 wurde er als Pfarrer in Raeren eingeführt. Seitdem sind unter seiner Federführung zahlreiche Projekte entstanden und gereift, die Raeren auch über die kommenden Jahre hinaus prägen werden: Ausbau des Marienheims zu einem Alten- und Pflegeheim, Ausbau der neuen Orgel, Patenschaft mit der kongolesischen Stadt Bandundu, Katechesegruppen, Trauerbegleitung, Gebetsgruppen, Anschaffung des Kreuzwegs im Jahr 1978, Ausbau des Pfarrheims und unzählige Instandsetzungsarbeiten in und an der Kirche. Eine Auswahl seiner Predigten wurde in einem Buch zusammengetragen, unter dem Titel: „Und Er führte sie auf einen hohen Berg. Betrachtungen für jeden Tag“. Nach seiner Pensionierung im Juni 2004 hatte Robi sich in Raeren als Hausgeistlicher des Marienheims zurückgezogen.

Bei vielen Menschen hat er Spuren hinterlassen. Vielen Erwachsenen war er ein einfühlsamer und kluger Ratgeber. Mit Leib und Seele, mit Herz und Gemüt hat Pastor Kohnenmergen seinen priesterlichen Dienst wahrgenommen. Darin war und bleibt er für seine Pfarrangehörigen, für seine Mitbrüder und für alle, die ihn geschätzt und die er beschenkt hat, eine große Ermutigung. Der gute Gott schenke ihm die Freude des ewigen Lebens.“

*† Jean-Pierre Debrille,
Bischof von Lüttich*

Abbé Charles-André SOHIER

.....



L'abbé Charles-André Sohier, né à Liège le 27 janvier 1947, ordonné prêtre le 27 juin 1971, curé-doyen et professeur émérite, est décédé ce 18 septembre 2021.

« Pendant 6 ans il a été prêtre-ouvrier. Puis il a été nommé professeur de religion aux Athénées de Stavelot et de Malmedy. Il est devenu chapelain de Burnenville à Bévercé en 1986, puis desservant à Bra en 1989. En 1992, il a été nommé curé-doyen de Stavelot, fonction qu'il a assumée jusqu'en 2012. C'est alors qu'il a été

admis à la pension et a résidé dans l'ermitage de Bernister. À partir de là, il a exercé un ministère d'écoute et de guérison spirituelle. Il faisait partie de la Commission vicariale du Vicariat pour la Santé.

Il a donné le meilleur de lui-même dans son sacerdoce qu'il a exercé avec ferveur spirituelle, grande humanité et sensibilité aux souffrances des gens. Le diocèse de Liège lui est très reconnaissant pour son ministère fidèle et dévoué. »

*† Jean-Pierre Delville,
évêque de Liège*

Ces derniers mois, on nous a également fait part du décès de :

- **Père Joseph Jules DEPREZ**, des Missionnaires d'Afrique – Pères Blancs, né à **Verviers** le samedi 17 juillet 1926, ordonné prêtre à Heverlee le 24 mars 1951, est décédé à Aye (Marche) le 2 août 2021 à l'âge de 95 ans.
- **Sœur Dominique**, des Sœurs Franciscaines à Luxembourg, née à **Lamormenil** (Manhay) le 25 août 1938, est entrée au postulat le 28 février 1963 puis au noviciat avec la prise d'habit le 3 septembre 1963. Elle a prononcé ses premiers vœux le 9 septembre 1965 et a fait sa profession solennelle le 12 août 1974. Elle est décédée le 20 septembre 2021, après des mois de combat contre la maladie, avec courage et espérance.

Si vous souhaitez plus d'informations biographiques à leur sujet, merci de vous rendre sur le site de l'évêché, à l'adresse <https://www.eveche-deliege.be/avis-de-deces/>.

6-7 novembre 2021 : Personnes atteintes d'un handicap

Le diocèse consacre cette collecte au profit des personnes atteintes d'un handicap. Il s'agit de soutenir le projet pastoral intitulé : « *une Église pour tous, solidaire et accueillante où chacun est appelé à prendre sa place pour faire Église ensemble* ». Concrètement, pour que la personne ayant un handicap puisse avoir sa place au cœur de nos communautés chrétiennes, la Pastorale des personnes handicapées de notre diocèse voudrait notamment :

- contribuer financièrement à l'installation de boucles magnétiques pour les personnes sourdes ;
- envisager une aide pour l'aménagement de lieux de culte ;
- financer des projets suscitant une réflexion sur les questions de sens : achats d'outils d'animation, mise sur pied d'un lieu de ressource, création d'un lieu de mémoire des défunts...

11-12 décembre 2021 : Campagne d'Avent de Vivre Ensemble

Cette collecte est destinée à l'accueil des personnes pauvres et précarisées de notre diocèse. En ce temps d'hiver, à l'approche de Noël, nous voulons

6.-7. November 2021 : Personen mit Behinderung

Das Bistum widmet diese Kollekte Menschen mit Behinderungen. Es geht darum, folgendes Pastoralprojekt zu unterstützen: „eine Kirche für alle, solidarisch und einladend, in der jeder seinen Platz einnehmen soll, um gemeinsam Kirche zu sein“. Konkret möchte der diözesane Pastoraldienst für Menschen mit Behinderung:

- einen finanziellen Beitrag zur Installation von Magnetschleifen für Gehörlose leisten;
- die behindertengerechte Einrichtung von Kultstätten unterstützen;
- Projekte finanzieren, die mit Überlegungen zum Sinn und Zweck der Investition einhergehen: Ankauf von Animationshilfen, Einrichtung eines Ortes der Besinnung, Aufbau einer Gedenkstätte für die Verstorbenen...

11.-12. Dezember 2021: Adventskollekte von Miteinander Teilen

Diese Bistumskollekte dient der Aufnahme und Begleitung von armen und mittellosen Menschen. In dieser Winterzeit und kurz vor Weihnachten

soutenir les nombreuses initiatives de solidarité à l'égard des personnes démunies. Ces initiatives, qui méritent du soutien, sont prises en charge par un grand nombre de bénévoles.

L'Action « Vivre Ensemble » coordonne ces projets de lutte contre l'exclusion, elle contribue à leur financement et elle favorise l'insertion des plus démunis dans notre société. Elle nous invite cette année à découvrir que notre solidarité procurera la sécurité aux personnes les plus fragilisées. En résumé on pourrait dire : « Pas de sécurité sans solidarité. »

Merci d'avance pour votre générosité !

Infos : Action Vivre Ensemble, rue Chevaufosse 72 à 4000 Liège - 0472/63.43.91 ou 0478/39.19.37 - veliege@entraide.be - www.vivre-ensemble.be.

Numéro de compte bancaire:

BE93 3631 4768 5267
ASBL Évêché de Liège -
25, rue de l'Évêché - 4000 Liège

Communication:

Collecte prescrite "Nom de la collecte"

wollen wir die vielen Solidaritätsinitiativen, die mit einer großen Anzahl von Ehrenamtlichen in unserem Bistum zu Gunsten der Armen tätig sind, unterstützen.



Die Aktion „Miteinander Teilen“ koordiniert diese Projekte und trägt zu deren Finanzierung im Kampf gegen die Ausgrenzung und für die Wiedereingliederung der Mittellosen in unsere Gesellschaft bei. In diesem Jahr

sind wir dazu eingeladen, herauszufinden, dass unsere Solidarität den am stärksten gefährdeten Menschen Sicherheit bietet. Kurz gesagt: "Keine Sicherheit ohne Solidarität!"

Vielen Dank im Voraus für Ihre großzügige Unterstützung!

Infos: Miteinander Teilen, Judenstraße 29, 4700 Eupen - 087/55.50.32 - info@miteinander.be - www.miteinander.be.

Kontonummer:

BE93 3631 4768 5267
V.o.G. Évêché de Liège -
25, rue de l'Évêché - 4000 Liège

Mitteilung: Vorgeschriebene Kollekte
,Name der Kollekte'

Diocèse de Liège - Collectes prescrites pour l'année 2022

1 ^{er} et 2 janvier	Jeunes Églises d'Afrique (1 ^{er} dimanche de janvier)
5 et 6 février	Soutien aux Services diocésains (1 ^{er} weekend de février)
26 et 27 mars	Carême de Partage (4 ^e dimanche du Carême)
9 et 10 avril	Carême de Partage (dimanche des Rameaux)
7 et 8 mai	Dimanche des Vocations (4 ^e dimanche de Pâques)
28 et 29 mai	Dimanche des Médias (7 ^e dimanche de Pâques)
18 et 19 juin	Projets du pape François (avant-dernier dimanche de juin)
14 et 15 août	Caritas Secours (Assomption)
24 et 25 septembre	Projets pastoraux du diocèse (dernier dimanche de septembre)
22 et 23 octobre	Dimanche de la Mission universelle (avant-dernier dimanche d'octobre)
5 et 6 novembre	Personnes atteintes d'un handicap (premier weekend de novembre)
10 et 11 décembre	Vivre Ensemble (3 ^e dimanche de l'Avent)
24 et 25 décembre	Caritas - Migrants et Réfugiés (Veillée et jour de Noël - biennuel)

Bistum Lüttich – Vorgeschriebene Kollekten im Jahr 2022

1. + 2. Januar	Für die jungen Kirchen in Afrika (1. Sonntag im Januar - Erscheinung des Herrn)
5. + 6. Februar	Finanzierung der Bistumsdienste (1. Sonntag im Februar)
26. + 27. März	1. Fastenkollekte – Miteinander Teilen (4. Fastensonntag)
9. + 10. April	2. Fastenkollekte – Miteinander Teilen (Palmsonntag)
7. + 8. Mai	Weltgebetstag für geistliche Berufe (4. Ostersonntag)
28. + 29. Mai	Christlicher Welttag der Medien (7. Ostersonntag)
18. + 19. Juni	Projekte unseres Papstes (Vorletzter Sonntag im Juni)
14. + 15. August	Karitative Dienste im Bistum (Mariä Himmelfahrt)
24. + 25. September	Seelsorgliche Projekte des Bistums (letzter Sonntag im September)
22. + 23. Oktober	Weltmissionssonntag (vorletzter Sonntag im Oktober)
5. + 6. November	Personen mit Behinderung (1. Sonntag im November)
10. + 11. Dezember	Adventskollekte – Miteinander Teilen (3. Adventssonntag)
24. + 25. Dezember	Caritaskollekte für Migranten und Flüchtlinge (Heiligabend und Weihnachten - alle 2 Jahre)

Mot de l'Évêque - Wort des Bischofs 2

A-Dieu, Aloys..... 2

Adieu, Aloys 4

Agenda de l'Évêque 6

Fabriques d'église 7

I. La nouvelle équipe au complet 7

II. La difficile gestion du patrimoine mobilier et immobilier.. 8

III. Aux Fabriques sinistrées par les inondations de juillet . 11

Nouvelle traduction du missel romain 12

Appel à l'utilisation par les évêques de Belgique 12

Nominations 13

I. Nominations pastorales..... 13

II. Nominations dans les équipes diocésaines 14

III. Départs et remerciements 15

IV. Décret épiscopal 15

Notices de décès 16

Collectes prescrites - Vorgeschriebene Kollekten .. 19

Collectes prescrites pour l'année 2022 21

Vorgeschriebene Kollekten im Jahr 2022 22

VOS COMMUNIQUÉS ET VOS ILLUSTRATIONS

Les textes et leurs illustrations doivent rentrer au plus tard le mercredi **17 novembre 2021** pour le numéro de janvier-février 2022 au Service de Presse et de Communication du diocèse de Liège (communication@evechedeliege.be).

ÉGLISE DE LIÈGE: 99^e année

RÉDACTEUR EN CHEF ET ÉDITEUR RESP.:
Ralph SCHMEDER

SECÉTAIRE DE RÉDACTION: Marc DAHM

ONT COLLABORÉ À CE NUMÉRO:
Éric de BEUKELAER, Mgr Jean-Pierre DELVILLE,
Damien HONNAY, Philippe LAMALLE,
Carmelina VOLPE.

RÉDACTION - ADMINISTRATION:
Service de Presse et de Communication
Rue des Prémontrés 40 - 4000 Liège
Tél.: 04/223.15.26
Secrétariat: communication@evechedeliege.be
Direction: ralph.schmeder@evechedeliege.be
ou ralph.schmeder@rcf.be

MISE EN PAGE & IMPRESSION
Imprimerie Raymond Vervinck&fils
Rue de la Câblerie 9 (Coronmeuse), 4000 LIÈGE
Tél.: 04/343.33.86 - www.vervinck.com

ABONNEMENTS:
« DIMANCHE - EGLISE DE LIÈGE » 46 n°/an et
« EGLISE DE LIÈGE - BULLETIN OFFICIEL » 6 n°/an
• Abonnement simple papier: 45 €
• Abonnement soutien papier: 79 €
Par virement sur le compte
BE09 7320 2154 4357
au nom de Cathobel asbl:
Chaussée de Bruxelles 67/2, 1300 Wavre
Contact: abonnement@cathobel.be
Tél.: 010/23.59.00 - Fax: 010/23.59.08

Possibilité pour les germanophones:
ABONNEMENT « EGLISE DE LIÈGE -
BULLETIN OFFICIEL » 6 n°/an
• Abonnement individuel: 30 €
• Abonnement de soutien: 50 €
• Abonnement pour l'étranger: 40 €
Par virement sur le compte
BE93 3631 4768 5267 (BIC: BBRUBEBB)
au nom de l'Évêché de Liège asbl
Contact: Secrétariat Économat
Tél.: 04/230.31.62



27/09 : Funérailles de M^{br} Aloys Jousten



20/09 : Rentrée académique du CDF de Liège



22/08 : Procession aux flambeaux à Lourdes



12/09 : Accueil de Don Alessio à la Casa Nostra à Seraing



16/09 : Séance académique cathédrale St-Lambert avec spectacle de Luc Petit



17/09 : Fête de saint Lambert avec procession du buste